Image not found or type unknown

durée d'une procédure de licenciement

Par **sybille**, le **21/09/2009** à **20:13**

onjour,

je suis actuellement embauché en CDD , plus ou moins indéterminé, dans une association (secteur privé), pour le remplacement d'un arrêt maladie mon contrat s'arrête au départ de la personne ou à son retour (à son poste).

Mr X que je remplace a fait des démarches pour une demande d'invalidité et a obtenu très récemment la reconnaissance à échelon 2. Un emploi ne pouvant lui être proposé, il est convenu une procédure de licenciement auquel Mr X adhère.

Savez vous combien de temps peut durer cette procédure (et ainsi sur combien de temps je puis me projeter) mini/maxi je suis conscient que c'est une durée relative mais j'aurais aimé avoir une "fourchette" de temps tirée de vos expériences.

Sachant, que la procédure va débuter très bientôt -la décision d'invalidité datant de peu- et que Mr X était engagé syndicalment et proche de la retraite

merci de vos réponses

BEN

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés